

Agglomag

agglom
BOCAGE BRESSUIRAIS

Magazine de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

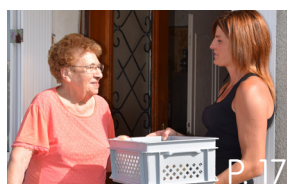
N°6 - Juin 2017



BIBLIOTHÈQUES
Bientôt, accès gratuit
pour tous

Sommaire

- 3 Édito
- 4-5 Retour en images
- 6-7 En bref
- 8-9 Finances : Un budget 2017 contraint... mais qui reste ambitieux
- 10 SCOT-PLUi : deux outils au service du territoire
- 11 à 13 DOSSIER : le programme Cœur de bourg, cœur de vie
- 14-15 Déchets : les déchets verts, un nouveau service de collecte
- 16 Biodiversité : un sentier Natura 2000
- 17 Social : un service de portage de repas
- 18 Bibliothèques : bientôt la gratuité
- 19 Conservatoire : les inscriptions sont lancées
- 20 Bocapole : une programmation variée
- 21 Tourisme : Pescalis, un écrin de verdure
- 22 Centres aquatiques : nouvelle salle de remise en forme
- 23 Val de Scie : un nouveau parc de loisirs



Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur www.agglo2b.fr

Retrouvez-nous également sur Facebook www.facebook.com/agglo2b



Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal : Juin 2017

N° ISSN : 2425-5025

Tirage 33 000 exemplaires

Directeur de la publication

Jean-Michel Bernier

Directeur de la rédaction

Philippe Body

Rédaction

Services communautaires

Graphisme Créaprimé

Conception Service Communication

Photos Agglomération du Bocage Bressuirais

Illustrations Freepik

Impression Imprimerie Prouteau
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique



L'été est là avec tout le cortège d'animations que propose l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

En premier lieu, à partir du 1^{er} juillet va s'ouvrir le parc de loisirs du Val de Scie à Nueil-Les-Aubières, liant espaces aquatiques avec ses 1 850 m² d'eau, ses espaces de jeux et ses sentiers de randonnées.

C'est un équipement communautaire qui répond à la fois à nos objectifs d'avoir un territoire attractif, de répartir nos installations lourdes sur différentes communes et d'offrir aussi bien à la population locale qu'extérieure un espace de loisirs original.

Il s'ajoute aux offres variées et de qualité qu'offrent nos centres aquatiques largement utilisés l'été.

L'été, c'est aussi l'occasion de (re) découvrir les richesses de notre territoire : Pescalis à Moncoutant, le château de Saint-Mesmin à Saint-André sur Sèvre, la Vallée de l'Argenton, le Château de Bressuire...

L'été, ce sont encore les animations proposées par l'Office de Tourisme et les Communes, visites estivales, randonnées commentées, festivals, animations, feu d'artifice, fêtes locales ...

L'été, ce sont toujours les centres de loisirs pour les enfants organisés sur l'ensemble de notre territoire par l'Agglomération avec le concours des associations locales.

Nous avons un territoire riche et varié dans son architecture, ses paysages, ses espaces de rencontres, ses animations, soyons tous acteurs de notre territoire en participant à sa promotion auprès de nos familles et de nos amis.

Jean-Michel BERNIER

*Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Bressuire*



18 janvier

Cérémonie des vœux aux forces vives et remise des trophées de l'économie à 4 entreprises :

- SLR Events - Loublande / Mauléon (création)
- Fromagerie Thibaudeau - Geay (reprise)
- Bertine - Sarl Galettes du Bocage - Cirières (développement)
- Alphacablage - Bressuire (développement)



4

31 janvier

Lancement du Défi Familles Zéro Déchet : 42 familles s'engagent pour une durée de 6 mois à réduire au maximum leurs déchets.

Au programme des ateliers pour changer ses habitudes et apprendre à faire ses produits cosmétiques et ménagers, ses sacs de course, composter, passer aux couches lavables, améliorer ses gestes de tri... Le défi, c'est aussi des échanges, des rencontres pour partager ses trucs et astuces ou ses doutes. Belle aventure à tous !



5 mars

La boîte tactile fait un entrée remarquée au musée à Bressuire. Les enfants de 5 à 10 ans découvrent de manière ludique des objets patrimoniaux. Ils disposent de leur propre outil de découverte pendant que les adultes visitent le musée.



8 avril

Près de 400 personnes en quête d'un emploi ou de conseils ont participé au Forum Jobs organisé par le service Jeunesse de l'Agglomération.



5



11 & 12 mai

Après les écoliers du Guédeau, les 130 enfants de l'école Jules Ferry à Bressuire ont été sensibilisés aux règles d'hygiène et de santé. Dans la bonne humeur, ils ont suivi différents ateliers sur le brossage de dents, le lavage des mains...

Cette action est menée dans le cadre du Contrat ville du Quartier de Valette à Bressuire.





En bref

Petite enfance

" Tradissimômes " : le final !

Rappelez-vous... Dans le précédent Agglomag, le Service petite enfance de l'Agglomération vous présentait son projet d'éveil culturel 2016/2017 autour des traditions : " Tradissimômes ".

L'idée ? **Eveiller les sens des tout-petits, transmettre, se souvenir, créer du lien** entre tout à chacun mais aussi entre les différents services petite enfance du territoire.

C'est dans cet objectif, et pour clôturer ce projet de l'année, que de nombreuses surprises ont attendu petits et grands le 8 juin dernier.



Pour ne donner que quelques exemples... Parents et enfants ont été invités à un petit déjeuner au multi-accueil "La Chamaille" Bressuire et à un goûter aux "P'tits Mômes" Cerizay. Un livret de chansons traditionnelles a été offert aux "Calinoux" Moncoutant et, à "123 Soleil" La Chapelle Saint Laurent, chacun a pu profiter d'une expo photo retraçant les temps forts de l'année! Enfin à "Pirouette" Bressuire, les "Sauteriaux" ont fait danser petits et grands !

Les Relais Petite Enfance étaient également de la partie ! Assistantes maternelles, parents et enfants du Bressuirais se sont retrouvés autour d'un pique-nique. Sur l'Argentonnais, c'est autour de jeux traditionnels que chacun a pu s'amuser ! Dans le Moncoutantais, une passerelle avec les enfants de l'école, du Relais et des "Calinoux" a permis de se rencontrer autour de quilles, marelle et autre chamboule tout. Enfin, sur le Cézizéen, les tout-petits ont été captivés par les histoires contées par Nathalie.

Déchetteries

Fermeture estivale



En raison de la période estivale, certaines déchetteries du territoire vont être fermées :

Du 1^{er} au 31 juillet

fermeture des déchetteries de La Forêt sur Sèvre et Faye l'Abbesse.

Du 1^{er} au 31 août

fermeture des déchetteries de Courlay, Boismé, l'Absie et Saint Amand sur Sèvre.

Les 6 autres déchetteries restent ouvertes aux horaires habituels tout l'été.

Retrouvez tous les horaires d'ouverture sur www.agglo2b.fr



Réseau de Lecture Publique

Une pause lecture ensoleillée !

Les bibliothèques s'associent à la manifestation nationale "Partir en livre", la grande fête du livre pour la jeunesse.

Outre les bibliothèques ambulantes mises à disposition, des moments de lectures musicalisées, avec manipulation d'objets, des tapis de lecture, des livres animés seront proposés...

Ces séances se dérouleront en plein air près des édifices patrimoniaux, des aires de jeux, de lieux de baignade ou de loisirs...

Découvrez le programme !

Mercredi 19 juillet

de 10h à 12h

Atelier BD au CSC du Mauléonnais

de 13h30 à 14h30

"Siestes à lectures" au CSC de Bressuire
Aire jeux quartier de Valette

Jeudi 20 juillet

de 11h à 12h30

Lectures à Val de Scie - Nueil-Les-Aubiers

de 16h30 à 18h

Lectures au Parc Mignauderie - Mauléon

de 16h à 18h

Lectures au Château Saint-Mesmin
St André sur Sèvre

Vendredi 21 juillet

de 10h à 12h

Atelier BD au camping - Argentonnay

de 10h30 à 12h

Lectures au Domaine de la Roche - Cerizay

de 18h30 à 20h30

Rencontre avec Frédéric Brrémaud, auteur de bandes dessinées lors du Marché producteurs - Nueil-Les-Aubiers

Mercredi 26 juillet

de 10h30 à 12h30

Atelier BD au Château de Genève
Moncoutant

de 17h à 18h30

Lectures au Château - Bressuire

Vendredi 28 juillet

de 10h30 à 12h30

Atelier BD au Cloître Notre Dame - Bressuire

Dimanche 30 juillet

de 10h à 13h

Lectures au Marché de producteurs - Pescalis

Partir
en
livre



Accueils de loisirs

En route pour les grandes vacances !

L'été est l'occasion pour les enfants de changer d'environnement, de se faire de nouveaux copains et de partager des moments qu'ils garderont en mémoire.

Pendant les grandes vacances, l'Agglomération du Bocage Bressuirais, les CSC de Bressuire, du Cerizéen, du Pays Mauléonais, de Nueil-Les-Aubiers et Familles Rurales de Terves, le Pin et Chiché proposent **un grand choix d'activités sportives, artistiques et culturelles pour les enfants de 3 à 17 ans !**

Les activités proposées par les équipes d'animation offrent aux jeunes des occasions d'épanouissement, de découverte, de développement de l'autonomie et de vivre ensemble.

Retrouvez le programme complet des vacances sur www.agglo2b.fr, rubrique services à la personne.

Cet été,
fais le plein
d'activités !



Habitat

Subvention expérimentale de 4 000€ pour la rénovation énergétique

La Rénovation Globale Performante consiste à réaliser au cours d'un unique chantier, l'ensemble des travaux permettant d'atteindre le niveau BBC Rénovation (80kWh/m².an). Il s'agit d'exploiter le gisement d'économie d'énergie au maximum et d'optimiser les financements, tout en réduisant les nuisances liées à la réalisation de chantiers successifs.

L'Agglomération souhaite soutenir **2 chantiers de Rénovation Globale Performante à hauteur de 4 000 € par chantier**. Cette subvention permettra de prendre en charge une partie des coûts des travaux d'économie d'énergie.

Si vous êtes intéressés, appelez l'Espace Info Energie au 05 49 81 19 45 pour plus de renseignements.



Office de Tourisme

Vos soirées d'été vont vous étonner !



L'Office de Tourisme propose en partenariat avec les communes, des visites estivales pour partir à la rencontre de notre territoire :

- **Mardi 18 juillet** : Saint-Marsault
- **Mercredi 19 juillet** : Mauléon
- **Jeudi 20 juillet** : Argentonnay
- **Mardi 25 juillet** : Bressuire
- **Jeudi 27 juillet** : Nueil-Les-Aubiers
- **Jeudi 3 août** : Saint-André-sur-Sèvre
- **Vendredi 4 août** : Chanteloup
- **Mercredi 9 août** : Terves
- **Vendredi 25 août** : Clessé
- **Samedi 26 août** : Pugny
- **Mardi 29 août** : Bressuire et Saint-Aubin de Baubigné

Plus d'infos auprès de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais :

☎ 05 49 65 10 27

🌐 www.tourisme-bocage.com

bientôt
nouveau site

A vos agendas !

Le nouvel agenda des manifestations du Bocage Bressuirais vient de paraître.

En famille ou entre amis, venez profiter des festivités qui se succèdent sur le Bocage. Agenda disponible dans les Offices de Tourisme, dans les mairies, chez les commerçants et à l'Agglomération.



Téléchargez
l'appli !



Un budget 2017 contraint... mais qui reste ambitieux



Claude Pousin
Vice-Président
Aménagement du territoire, urbanisme et finances

" Le budget 2017 de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a de nouveau été élaboré dans un contexte financier très contraint. Malgré les baisses drastiques des dotations de l'Etat, nous avons souhaité maintenir un niveau d'investissement important pour maintenir le dynamisme de notre Bocage et renforcer son attractivité. "

Des recettes qui stagnent

8

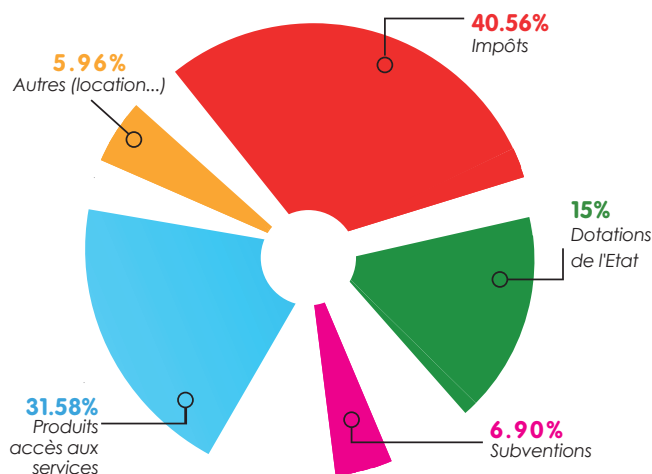
Depuis 2014, l'Etat ponctionne chaque année une partie des dotations qui devraient normalement être versées à l'Agglomération pour assurer son fonctionnement. Il s'agit de la Dotation Générale de Fonctionnement. Cette ponction prend la forme d'une contribution obligatoire qui doit en toute logique participer au redressement des finances publiques. Comme toutes les collectivités territoriales, l'Agglomération se voit donc dans l'obligation de rembourser une partie des dettes contractées par l'Etat.

Depuis sa création, l'Agglomération s'est vu ponctionner une somme globale de 4.300.000€, montant très important qui sans cela aurait pu être réinvesti au niveau local. La contribution au redressement des finances publiques devait à l'origine avoir une durée limitée.

Parallèlement, suite à la mauvaise application d'un dégrèvement en 2016, l'Etat a revu à la baisse les bases fiscales qui servent au calcul de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Sachant que ces dernières représentent une des ressources les plus importantes pour le budget communautaire, cette erreur des services de l'Etat a eu là aussi de sérieuses répercussions sur notre équilibre budgétaire.

Des compensations financières ont été prévues, mais elles n'ont couvert que très partiellement le manque à gagner. Face à ces désengagements et afin de maintenir des recettes suffisantes, les élus communautaires ont décidé une légère augmentation de 3% des taux de la taxe d'habitation et de la taxe des ordures ménagères.

D'où proviennent les recettes de l'Agglomération ?



Des dépenses toujours maîtrisées

Le niveau de dépenses est quasi identique à celui de l'an dernier et ce malgré de nouvelles charges incompressibles :

- l'augmentation des charges salariales, liées quasi exclusivement à des réformes nationales (hausse des charges patronales,...),
- l'obligation d'assujettissement à la TVA du budget déchets (+ 450.000 €).

L'ouverture de nouveaux services comme le parc de loisirs du Val de Scie ont bien sûr aussi tendance à augmenter les charges de fonctionnement, mais ils sont aussi créateurs de nouvelles recettes.



Un niveau d'investissement très important pour soutenir l'activité locale

Les élus communautaires ont décidé de maintenir le niveau d'investissement des années passées afin de favoriser l'activité des entreprises locales.

C'est ainsi que près de **19.000.000 €** sont prévus cette année pour financer de nouveaux investissements, ajoutés aux 10.800.000 € de crédits votés en 2016, ce sont près de de 30.000.000 € que l'Agglomération a capacité à investir en 2017.

Aménagement du territoire, urbanisme

études pour la création de la Cité des métiers et de la Jeunesse et l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal sur le site de la gare à Bressuire, Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi), aides habitat, études pour le déploiement de résidences habitat jeune...

Economie

études et travaux dans les zones d'activités notamment zone à proximité de l'hôpital à Faye L'Abbesse, La Forestrie à Moncoutant, extension d'@lphaparc à Bressuire...

Culture

lancement d'un nouvel espace pour la bibliothèque et le musée à Mauléon, informatisation des bibliothèques, achat d'instruments pour l'Orchestre à l'école à Moncoutant...

Gestion des déchets

modernisation de la collecte des déchets et mise en place de la tarification incitative...

Milieus aquatiques biodiversité

travaux d'entretien et de restauration des rivières (bassins de la Sèvre Nantaise, et du Thouet...

Autres

divers travaux bâtiments, modernisation informatique...

Tourisme/sport

mise en place de bornes d'information touristique à Mauléon, Cerizay et Argentonnay, Pescalis, itinéraires à vélo, travaux dans les centres aquatiques...

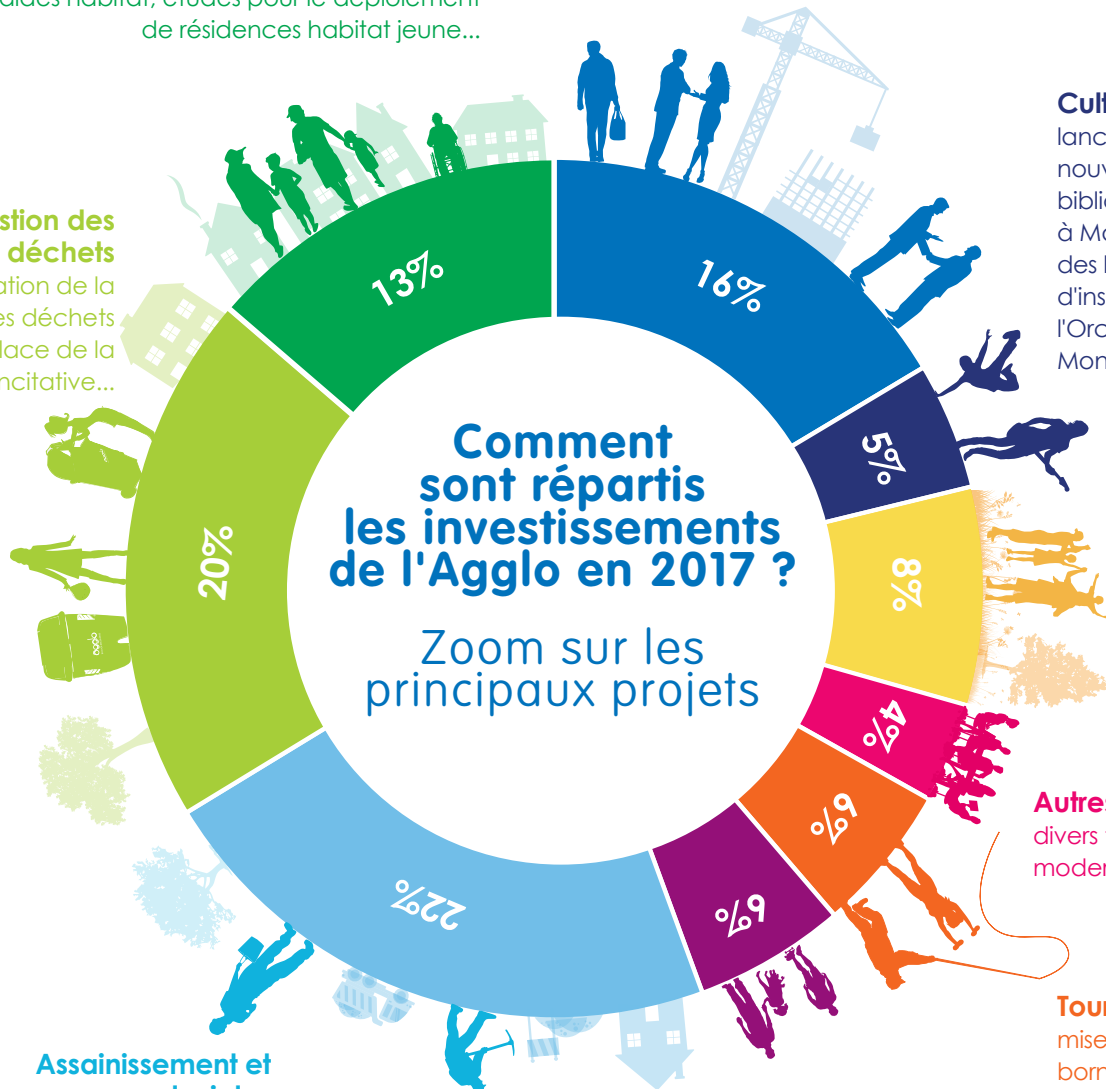
Assainissement et eaux pluviales

construction de stations d'épuration (Geay, La Chapelle Saint-Laurent) travaux de pose de réseaux d'eaux usées et pluviales...

Petite enfance, enfance, jeunesse

travaux de rénovation des multi-accueils (notamment Pirouette à Bressuire), travaux dans les bâtiments communaux accueillant les enfants en périscolaire et engagement de projets à Argentonnay, Bressuire, Le Pin, Loublande, achat de matériel d'éveil, de motricité...

Comment sont répartis les investissements de l'Agglo en 2017 ?
Zoom sur les principaux projets





SCOT - PLUi Deux outils au service du territoire

" La planification du territoire est un exercice important pour tendre vers un aménagement durable de l'espace communautaire. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sont des outils visant à garantir une plus grande cohérence et une meilleure efficacité des politiques sectorielles. "



Claude Pousin
Vice-Président
Aménagement, territoire,
urbanisme
et finances

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Lancés en 2012, les travaux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sont désormais achevés. Le document est opposable depuis le 3 mai 2017.

Qu'est-ce que le SCOT ?

Le SCOT est un document réglementaire qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'aménagement du territoire (environnement, urbanisme, déplacement, économie, etc.) pour la période 2017-2031. Il affirme une vision supracommunale des politiques d'aménagement et de développement dans l'objectif d'assurer une plus grande cohérence des politiques publiques.



LES OBJECTIFS DU SCOT

1 - Favoriser les dynamiques du Bocage Bressuirais en tant que territoire entreprenant, pour le développement des initiatives locales et de l'emploi

- **Axe 1** - Pour une économie porteuse de développement et d'animation du territoire
- **Axe 2** - Pour une agriculture dynamique, durable, source de richesses économiques et patrimoniales
- **Axe 3** - Pour un tourisme ambassadeur de l'identité du territoire
- **Axe 4** - Pour une transition énergétique réussie et partagée

2 - Offrir à tous les habitants une qualité de vie qui repose sur les atouts du Bocage, l'offre de logements et de services pour un territoire solidaire où l'on vit bien

- **Axe 5** - Pour une préservation du Bocage - facteur d'identité et riche de ressources
- **Axe 6** - Pour une meilleure accessibilité et offre de mobilité
- **Axe 7** - Pour une offre commerciale attractive et équilibrée
- **Axe 8** - Pour un développement de l'habitat qui réinvestit les centres-bourgs et réinvente les « lotissements »
- **Axe 9** - Pour des équipements et services adaptés aux territoires
- **Axe 10** - Pour une prise en compte globale de la qualité des eaux et des risques

Le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi)



Après un an de préparation, l'Agglomération débute l'élaboration d'un PLU intercommunal en ce début d'année 2017. Les travaux s'échelonnent jusqu'en 2020. D'ici là, les documents d'urbanisme communaux en vigueur restent applicables (PLU, cartes communales).

Le PLU intercommunal fixera pour les 10 à 15 ans, les **règles d'occupation de l'espace**. Son élaboration constitue donc une étape importante dans la planification du territoire communautaire.

Comment va être élaboré le document ?

Etape 1 : mieux connaître le territoire

Pour combler les déficits d'informations à l'échelle communale ou parcellaire, les travaux d'élaboration du PLUi vont notamment s'appuyer sur des études complémentaires. Plusieurs chantiers, auxquels seront associés les habitants, sont ainsi en cours ou vont débiter prochainement.

Etape 2 : le sens à donner au PLUi

Un PLU intercommunal, c'est avant tout la traduction d'un projet commun pour les prochaines décennies. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU intercommunal doit, comme son nom l'indique, traduire les ambitions collectives en matière d'aménagement et d'urbanisme. Les travaux de définition de ce projet vont s'échelonner jusqu'à la fin de l'année 2017.

Etape 3 : la traduction du projet

La dernière étape d'élaboration du PLUi consiste à traduire le PADD au sein d'un « plan » - le zonage - associé à des règles écrites - le règlement. Cet ultime chantier sera mené en 2018 et 2019.



Programme "Coeur de bourg, coeur de vie"

Dynamisons nos centres !

Rencontre avec Claude Pousin, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Comment l'Agglomération prend-elle en compte cette problématique ?

Claude Pousin :

Relancer ou conforter l'attractivité d'un bourg nécessite une démarche globale. Différentes entrées sont possibles : développer l'activité économique du bourg et maintenir les services, améliorer la diversité du logement et la qualité des aménagements, agir sur les déplacements...

Toutes sont liées et interagissent les unes avec les autres. Elles peuvent être différentes selon les communes.

Consciente de ce besoin de synergies et de par ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a souhaité appuyer les politiques communales en travaillant à la définition d'un programme intercommunal « cœur de bourg, cœur de vie ».

Pouvez-vous nous préciser en quoi consiste ce programme ?

Claude Pousin :

Ce programme se définit comme une articulation et une mise en cohérence des différentes politiques et dispositifs financiers mobilisables dans les différents champs de compétences de l'Agglomération de manière complémentaire aux actions communales.

Il s'appuie ainsi sur 4 piliers complémentaires :

- habitat et cadre de vie,
- économie et services,
- transport et mobilité,
- tourisme et culture.

Ce programme s'adresse à différents porteurs de projets : communes, habitants, entreprises...

Pouvez-vous nous indiquer si des actions sont déjà menées ou projetées dans ce cadre ?

Claude Pousin :

Différentes actions sont déjà engagées dans le cadre de la politique de l'Habitat (aides financières à la rénovation de logements anciens, des fiches-conseils, permanences de partenaires, sensibilisation auprès des écoliers ...) et de nouvelles actions vont se mettre en place dans le cadre de politique économique de l'Agglomération. Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de ces actions.

Pour conclure, ce programme est amené à s'adapter au fil du temps tout en conservant sa finalité : favoriser un réseau de villes et de bourgs vivants pour offrir les services et équipements adaptés aux habitants.



DOSSIER



Coeur de bourg, coeur de vie



Artisans-commerçants Des outils à votre disposition

" Dans le cadre du programme "Coeur de Bourg, Coeur de Vie", l'Agglomération met à disposition des artisans-commerçants des centres-bourgs et des centres-villes un panel d'outils pour valoriser et dynamiser leur activité. "



Philippe Brémont
Vice-Président
Affaires économiques
et foncières

Démarche Qualité Préférence commerce

Mon commerce est-il suffisamment connu ou reconnu ? Ma boutique est-elle attractive et bien agencée ? Ai-je besoin d'améliorer l'accueil client ou les services que je propose ?



Pour mesurer l'attractivité de votre point de vente, engagez-vous dans une démarche Qualité.

Démarche financée à hauteur de 90%.

Accessibilité des ERP

Quel type de petits travaux puis-je réaliser pour améliorer l'accueil des personnes âgées, handicapées ou accompagnées de jeunes enfants ? Comment faire quand la mise en accessibilité est compliquée d'un point de vue technique ou financier ?

Pour faire le point sur votre situation, réalisez un pré-diagnostic "Accessibilité".

Prise en charge du pré-diagnostic à 100%.

Devantures commerciales et enseignes

Je souhaite rénover ma devanture commerciale pour rendre ma boutique plus visible et plus moderne. Comment mettre en valeur mon commerce tout en respectant l'identité visuelle de la rue ? Existe-t-il des règles pour la pose d'une enseigne ?

Pour mener à bien votre projet, procurez-vous les fiches conseils réalisées par l'Agglomération du Bocage Bressuirais et sollicitez la visite d'un architecte du CAUE.

Prise en charge à 100%.

Programme d'actions cofinancé par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, l'Etat via le FISAC, l'Europe via le Leader, et réalisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres et le CAUE.

Outils marketing E-Commerce

Programme de fidélité, ventes privées, site web ou e-commerce, réseaux sociaux, applications sur tablettes... la palette d'outils marketing est large et en constante évolution.



Quels sont les outils les plus adaptés pour mon commerce ? Un site e-commerce, est-ce vraiment une solution adaptée à ma situation ?

Pour engager une stratégie marketing, sollicitez une prestation "conseil" personnalisée (état des lieux, préconisations) réalisée par un professionnel.

Démarche financée à hauteur de 80%.

Marque Artisans Gourmands Deux-Sèvres

Mon activité relève des métiers de bouche (boulangier, pâtissier, charcutier, boucher...).

Pour mettre en valeur votre savoir-faire auprès du grand public, optez pour la marque déposée "Artisans Gourmands Deux-Sèvres".

Prise en charge de la démarche à 100%.

Transmission d'entreprises

Je souhaite préparer la transmission de mon entreprise...

Pour anticiper la transmission de votre entreprise, bénéficiez d'une évaluation réalisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Prise en charge de l'évaluation à 72%.

**RENSEIGNEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT AUPRÈS
DU SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
05 49 81 19 00
economie@agglom2b.fr





Propriétaires Des aides disponibles pour la rénovation de votre logement



Claude Pousin
Vice-Président
Aménagement du
territoire, urbanisme
et finances

" Il s'agit ainsi d'aider les habitants à réhabiliter des logements construits avant 1960, situés en centre-bourg / centre-ville (selon un périmètre défini pour chaque commune). Vous trouverez ci-dessous les 3 dispositifs financiers mis en place sur le territoire. "

1-Embellissement des façades Propriétaires privés



Quelles conditions ?

- façades visibles de l'espace public,
- conditions de ressources pour les propriétaires occupants : plafonds du prêt à taux 0,
- respecter les préconisations de l'architecte du CAUE et prescriptions d'urbanisme.

Une solution
pour financer mes travaux ?
Formidable !



Quels travaux ?

- Ravalement de façades
- Menuiseries, zinguerie et autres éléments constitutifs de la façade si travaux de ravalement de façade

Quel montant ?

20% du montant HT des travaux, subvention plafonnée de 1 000€ à 3 000€ suivant les travaux prévus et si en secteur protégé.

2-Accession à la propriété Propriétaires privés occupants



Quelles conditions ?

- logement faisant l'objet d'une première accession depuis moins de 6 ans,
- conditions de ressources : plafonds du prêt à taux 0,
- occuper le logement à titre de résidence principale pendant au moins 6 ans,
- respecter les préconisations de l'architecte du CAUE et prescriptions d'urbanisme.

Quels travaux ?

Gros œuvre, toiture (charpente, couverture), réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

Quel montant ?

20% du montant HT des travaux, dans la limite de 2000€. Bonus de 10% si réhabilitation d'un bâtiment vacant depuis plus de 5 ans.

3-Logements locatifs conventionnés Propriétaires privés bailleurs



Quelles conditions ?

- location du bien en logement conventionné pendant 6 ans minimum,
- respecter les préconisations de l'architecte du CAUE et prescriptions d'urbanisme.

Quels travaux ?

Gros œuvre, toiture (charpente, couverture), réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

Quel montant ?

20% du montant HT des travaux, dans la limite de 2000€. Bonus de 10% si réhabilitation d'un bâtiment vacant depuis plus de 5 ans.

D'autres aides possibles...

Le service Habitat et l'Espace Info Energie sont à votre disposition pour vous informer sur les autres aides possibles (ANAH, crédit d'impôt...) et vous accompagner dans vos démarches.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service habitat

05 49 81 12 12 - habitat@agglo2b.fr

Espace Info Energie

05 49 81 19 45 - info.energie@agglo2b.fr



Des fiches conseils à votre disposition

Ces fiches conseils " réhabilitation du bâti ancien " vous apporteront des premiers éléments d'informations et de conseils pour réhabiliter votre logement tout en préservant son identité. Elles sont disponibles auprès des services Habitat, Énergie ou Urbanisme de l'Agglomération ainsi que sur le site www.agglo2b.fr, rubrique aménagement.

N'hésitez pas à les consulter !



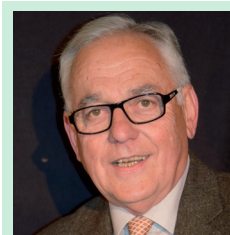
Recyclez vos déchets verts dans votre jardin !

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



"Le département des Deux-Sèvres a été labellisé "Territoire Zéro Déchet, Zéro gaspillage" en 2014. La réduction de plusieurs types de déchets a été identifiée comme prioritaire sur notre territoire, notamment les déchets verts (tontes, tailles, feuilles mortes...).

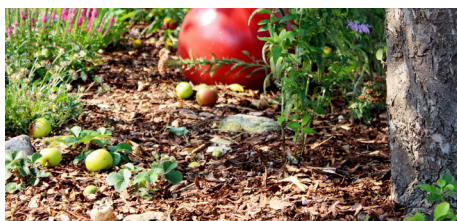
En 2016, ce sont **plus de 9 000 tonnes de déchets verts qui ont été collectées sur nos déchetteries**. C'est le flux de déchets le plus important, après les ordures ménagères. Aujourd'hui nos déchetteries débordent et **chacun peut contribuer à leur réduction**. Surtout que ce que nous nommons aujourd'hui un "déchet vert" est, en réalité, une véritable ressource pour nos jardins et une aubaine pour notre porte-monnaie !"



Michel Pannetier
Vice-Président
Gestion des déchets

Comment valoriser vos déchets verts et les réduire ?

Le paillage



Le paillage conserve l'humidité du sol, limite l'arrosage, réduit le développement des plantes indésirables et donc l'utilisation des produits chimiques. Il maintient l'aération, la souplesse et la température du sol et fournit des éléments nutritifs et de la matière organique. De plus, il favorise l'installation d'organismes bénéfiques comme les lombrics ou les coccinelles.

Les différents types de produits utilisables pour pailler : le broyat (issu de branches broyées), la pelouse, la paille, les feuilles mortes...

Zoom sur le broyat, un super produit !

En plus de son utilisation en paillage et de son aspect décoratif, le broyat peut être ajouté à votre compost lorsqu'il est trop humide. L'activation du compost est garantie !

Vous pouvez également l'utiliser pour aménager vos allées de jardin, ou sec, en litière pour vos animaux (lapins, cochon d'Inde...).

Pensez-y !

Faites appel à notre service de broyage à domicile, la 1^{ère} heure est offerte ! Contactez Bruno Vincendeau (BDS) au 06 08 90 98 36. (1 fois par an par foyer, hors frais de transport)

Le compostage



Il s'agit de mélanger en alternance 1/3 de déchets secs (broyat, feuilles mortes...) et 2/3 de déchets humides (déchets de cuisine : épluchures, légumes abîmés).

Afin d'assurer son bon fonctionnement, il est conseillé de l'aérer en le brassant tous les 15 jours avec une fourche ou un brass'compost (en vente à l'Agglomération au prix de 18€ TTC). Il est également important de surveiller son taux d'humidité : s'il est trop sec, arrosez-le ; s'il est trop humide, ajoutez des matières sèches (feuilles, broyat...).

Faire votre compost va vous permettre de faire des économies sur vos achats de terreaux et d'engrais, puisqu'il va nourrir vos plantes et les rendre plus résistantes.

Pas encore équipé d'un composteur ?

Inscrivez-vous à une réunion compostage et bénéficiez d'une formation et de la mise à disposition gratuite d'un composteur !

Contactez-nous au 05 49 81 15 15.

La technique du mulching pour moins de "déchets verts" au jardin



Envie d'un beau gazon sans acheter d'engrais et sans déchets de tonte à gérer ? Le mulching est fait pour vous ! Cette technique consiste à laisser sur place les tontes qui vont se décomposer naturellement et venir nourrir le sol, et ainsi favoriser la pousse de votre pelouse.

Comment ça marche ?

Il faut tondre lorsque l'herbe est sèche à une hauteur comprise entre 8 à 10 cm (hauteur optimale pour limiter la pousse). Certaines tondeuses disposent de la fonction mulching. Pour les autres, certaines marques proposent des "kits mulching" à rajouter à sa tondeuse.

Demandez le guide !

Pour aller plus loin, notre guide sur la "valorisation et la réduction des déchets verts" est téléchargeable sur notre site internet, et disponible lors des animations proposées en déchetterie (voir programme à la page suivante).





Démarrage avant l'été de la collecte mixte

La mise en place du nouveau service de collecte se poursuit. L'année 2017 est consacrée au déploiement de la collecte en apport volontaire dans les 19 communes concernées par une **collecte mixte (porte à porte dans le bourg et apport volontaire dans les écarts ou pour les foyers ne pouvant pas recevoir les bacs individuels)**. La commune de Le Pin a été la première équipée, en mars dernier, avec ce nouveau service.

A partir de juin, de nouveaux conteneurs collectifs vont être installés sur les communes. Ces nouveaux points seront composés au minimum de 3 conteneurs en libre accès :

- un pour les **ordures ménagères** avec une carte d'accès pour comptabiliser les dépôts,
- un pour les **papers** et les **emballages** (plastique, métal, carton) en mélange,
- un pour le **verre**.

De juin à octobre, des ambassadeurs de l'Agglomération vont rendre visite aux 8 700 foyers concernés pour donner les informations pratiques sur l'utilisation des conteneurs et remettre la carte d'accès au conteneur d'ordures ménagères ainsi qu'un sac de transport pour les déchets recyclables.

Une permanence d'information sera organisée par le service Gestion des déchets dans toutes les communes.



Les communes concernées (en plus de Le Pin) :

Juin/Juillet : l'Absie, La Chapelle Saint-Laurent, Chanteloup, Moncoutant, Courlay, Cerizay, Mauléon ville, Nueil-Les-Aubiers.

Septembre/octobre : Argentonny, Saint-Aubin du Plain, Bressuire, Breuil Chaussée, Beaulieu sous Bressuire, Chambroutet, Clazay, Noirlieu, Saint-Sauveur, Terves, la Forêt sur Sèvre, La Ronde, Montigny, Saint Marsault.



Retrouvez toutes les informations pratiques sur la mise en place du service dans votre commune sur le site internet dédié :

www.tousenactiondechets.fr

Attention au tri des déchets amenés en déchetterie !

Aujourd'hui, toutes les bennes de déchets, à l'exception du tout-venant, font l'objet d'une reprise par des entreprises ou des agriculteurs (pour les déchets verts) qui les recyclent ou les réemploient (exemple pour les gravats).

Mais pour cela, **le tri doit être optimal !** Des déchets contenant trop de matériaux indésirables ne pourront pas être valorisés. Par conséquent, soyez vigilants lorsque vous amenez des déchets verts ou des gravats à la déchetterie !

Pour les déchets verts :

- pas de métal (grillage...) : danger pour les animaux,
- pas de plastiques (sac poubelle...) : risque de pollution des sols,
- pas de gravats : risque de casse du matériel de broyage.

Pour les gravats :

- pas de plâtre : dégagement de polluants au contact de l'eau.

Retrouvez nos guides composteur pour des animations en déchetterie !

Ce printemps, nos guides vous font partager leurs astuces sur les techniques de recyclage des déchets verts au jardin ! Conseils, documentation et distribution gratuite de compost (sous réserve).

Bressuire : 10 juin et 8 juillet / Cerizay : 24 juin / Mauléon : 17 juin et 8 juillet

Nueil-Les-Aubiers : 10 juin et 22 juillet / Moncoutant : 1^{er} juillet

Nouvelles réunions compostage !

Obtenez un composteur gratuitement en participant à l'une de nos réunions d'information :

Lundi 26 juin à 19h à Moncoutant (salle Bel Air)

Lundi 17 juillet à Nueil-les-Aubiers à 19h (salle Belle Arrivée)

Réservation obligatoire : www.agglo2b.fr - 05 49 81 15 15





Milieus aquatiques et biodiversité



NATURA 2000 Un sentier découverte "remarquable"

" En 2004, une partie de la vallée de l'Argenton a été classée en site NATURA 2000 pour la richesse floristique de ses coteaux et pour la diversité de la faune liée aux rivières. Depuis, des actions sont menées pour valoriser ce site. La création d'un sentier découverte va permettre à tous de découvrir ce site naturel remarquable qui abrite 15 espèces reconnues comme rares en Europe. "



Catherine Puaut
Vice-Présidente
Développement
durable, gestion
des rivières

16

A la découverte d'un site remarquable

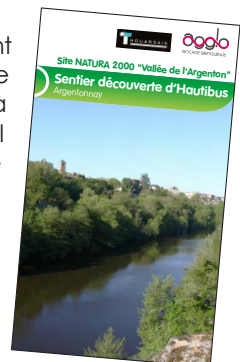
Le site NATURA 2000 de la vallée de l'Argenton prend emprise sur deux communes, Argentonnay (territoire de l'Agglomération) et Val-en-Vignes (Communauté de communes du Thouarsais) et couvre une superficie de 682 ha. Il est animé depuis 2014, par l'Agglomération, dans le cadre d'une convention d'entente avec la Communauté de communes du Thouarsais.

Dans le cadre de cette mission, l'Agglomération mène différentes actions de communication et de sensibilisation auprès du public, pour faire connaître les richesses de la vallée de l'Argenton. Ainsi, une lettre d'information annuelle est envoyée aux propriétaires du site et un nouveau site web vient d'être mis en ligne : valleeargenton.n2000.fr. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur la gestion du site.

Un sentier à parcourir en famille

Afin de toucher un public toujours plus large, l'Agglomération vient de créer un sentier découverte autour de la retenue d'Hautibus à Argentonnay. Au fil d'une boucle de 3.5 km, le public pourra découvrir la faune et la flore du site NATURA 2000 et de ses abords, grâce à différents panneaux d'information. Cette balade permet de découvrir les espèces remarquables de la vallée ainsi que les différents milieux naturels du site. Ce parcours emprunte les berges de l'Ouère (affluent de l'Argenton), les coteaux de la vallée ainsi qu'une partie du bourg d'Argenton les Vallées.

Vous découvrirez ce sentier grâce à un dépliant disponible dans les lieux publics (mairies, office de tourisme...) et en téléchargement à l'adresse suivante : valleeargenton.n2000.fr. Il présente l'ensemble du parcours ainsi que les différents éléments d'information utiles à la balade.



Venez nombreux pour découvrir les richesses de la vallée de l'Argenton !



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

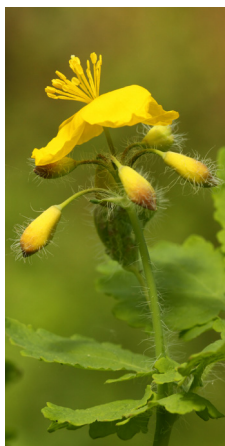
Guillaume KOCH, animateur du site
05 49 65 99 59 - 06 31 26 66 37
guillaume.koch@agglo2b.fr



Petite pimprenelle
Poterium sanguisorba



Glaieul d'Illyrie
Gladiolus illyricus



Chélidoïne
Chelidonium majus

Coût du sentier : 5 648.21€ TTC (panneaux + dépliant)

Financements : 80 % Europe (fonds FEADER) et Etat (DREAL NA), 20% Agglomération.





Maintien à domicile

Bien vieillir chez soi Un service de portage de repas pour vous faciliter le quotidien

" Le Centre Intercommunal d'Action sociale (C.I.A.S) du Bocage Bressuirais propose un service de portage de repas à domicile. Ainsi chaque jour de la semaine, vous pouvez vous faire livrer des repas sains et complets prêts à être réchauffés. "



Martine Chargé-Baron
Vice-Présidente
Services à la
personne, C.I.A.S.



Pour qui ?

Le portage de repas s'adresse :

- aux personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées,
- aux personnes plus jeunes, en incapacité momentanée (maladie, convalescence...).

Quoi ?

Des repas équilibrés livrés du lundi au vendredi, pour tous les jours de la semaine, 365 j/an.

Formule déjeuner ou formule midi + soir.

Les régimes spéciaux sont pris en compte.

A quel tarif ?

- A partir de 8.30 € le déjeuner,
- 13 € pour une formule midi et soir,
- 15 € pour une formule déjeuner 2 personnes à la même adresse.

Nouveau : crédit d'impôt possible

Selon la loi de finances 2016, vous pourrez bénéficier à compter du 1^{er} janvier 2017, d'un crédit d'impôt de 3.80 € par livraison. Une attestation fiscale sera fournie par nos services pour vos livraisons de 2017.

NOUVEAU À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

Inscription minimale de 3 jours par semaine

du lundi au dimanche, apportant ainsi un peu de souplesse (jours fixes déterminés au moment de votre inscription).

Le choix de son menu devient possible !

Si le repas proposé ne vous convient pas totalement, vous avez la possibilité de choisir une autre entrée et un autre plat principal (excepté pour les personnes servies sur les secteurs de Moncutant et la Chapelle Saint- Laurent).

Des repas variés et équilibrés

Exemple avec un déjeuner type

- | | |
|---|---|
|  Un potage fait maison |  Un fromage ou produit laitier |
|  Une entrée |  Un dessert |
|  Une viande ou poisson et son accompagnement |  Un 1/4 de pain |

Composante du dîner : entrée, plat complet, dessert



Potage parmentier / Chiffonade de batavia aux asperges et copeaux de jambon sec / Poulet rôti aux herbes de provence et ses torti 3 couleurs / Comté / Clafoutis aux cerises

Une équipe à votre écoute au quotidien

Les agents assurent une veille quotidienne, informent sur les autres services existants, rompent l'isolement...



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
2, place du Millénaire à Bressuire
Tél. 05 49 81 75 75 - social@aggl02b.fr





Réseau de Lecture Publique Une nouvelle page s'écrit pour les bibliothèques

" La gratuité d'accès dans les bibliothèques est plus qu'une évolution, c'est une vraie révolution. Permettre à tous de venir emprunter des documents en toute liberté est une belle avancée. La gratuité n'induit pas le non-respect des livres, bien au contraire et elle ne peut être une fin en soi. Par des actions de médiation innovantes, nous allons pouvoir développer la lecture et augmenter le nombre des inscrits. C'est un beau défi que vos bibliothécaires sont prêts à relever ! "



Marie Jarry
Vice-Présidente
Politiques culturelles

NOUVEAUTÉS

A partir du 19 septembre, les 24 bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais font évoluer leur offre pour vous proposer :

- une **carte unique** vous permettant d'emprunter dans l'ensemble des 24 bibliothèques du réseau quels que soient la bibliothèque dans laquelle vous vous êtes inscrit, votre lieu de résidence ou de travail. Vous étiez déjà inscrit dans l'une des 24 bibliothèques ? Vous aurez désormais accès à 23 autres bibliothèques.
- des **modalités de prêt communes** aux 24 bibliothèques.

un **catalogue consultable en ligne** vous permettant de trouver votre bonheur parmi les quelque 250 000 livres, films, cd, dvd proposés et de faire vos réservations.

- et tout ça ... **gratuitement** ! L'inscription sera gratuite pour les enfants et les adultes.

ET TOUJOURS DE NOMBREUSES ANIMATIONS...

Comme chaque année, les bibliothécaires continueront à vous proposer leurs **rendez-vous réguliers**, à destination des petits et des grands : Bébés-lecteurs, Raconte-moi des histoires, Café lecture... et bien d'autres animations.

En 2017-2018, **place aux sciences sous toutes leurs formes** : numérique, astronomie, cuisine, développement durable seront quelques-uns des thèmes abordés l'an prochain dans le cadre de rencontres, ateliers...

Enfin, cet été, le Réseau de Lecture Publique vient à nouveau à votre rencontre dans le cadre de **Partir en Livre du 19 au 30 juillet 2017**. Rendez-vous à Pescalis, au château de Saint-Mesmin, au Parc de loisirs Val de Scie... pour des lectures, des ateliers et des rencontres autour de la bande dessinée et du livre jeunesse.

A partir du 19 septembre, rendez-vous sur
www.bibliotheques.agglo2b.fr



RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Médiathèque - 8 place du 5 mai à Bressuire
05 49 65 29 27
reseaulecturepublique@agglo2b.fr
www.reseaulecturepublique.agglo2b.fr





Conservatoire de musique Les inscriptions sont lancées !

" Jouer d'un instrument et rejoindre Timbalada la batucada, chanter avec Les Dames de Chœur, préparer un spectacle musical... c'est possible grâce au Conservatoire de musique. "

Conservatoire labellisé à **Rayonnement Intercommunal** par le Ministère de la Culture, la qualité de son enseignement est ainsi reconnue.

C comme **Conservatoire** : un espace de vie et de partage de la musique ouvert à tous, proche du territoire, travaillant en partenariat avec de nombreux acteurs locaux.

R comme **Rayonnant** grâce à son offre de cours sur ses **6 sites au plus près de chez vous** à Argentonay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant et Nueil-Les-Aubiers, ainsi qu'à l'**Education musicale en milieu scolaire** avec les musiciens intervenants qui sillonnent les écoles du Bocage, grâce au financement des communes, et aux "**Orchestres à l'École**" de Bressuire, de Courlay et le petit nouveau " Couleurs vent " à l'école publique de Moncoutant.

I comme **Innovant**, avec à la rentrée de septembre, des nouvelles propositions :

- création d'un **atelier "Chantons en famille"** : un enfant à partir de 7 ans, et un parent, partagent leurs premiers plaisirs musicaux en chantant !
- du nouveau également chez **Les Dames de Chœur** : le grand chœur se réoriente vers les chants traditionnels et du monde... Ouvert à toutes !

EN AVANT LA MUSIQUE : UNE OFFRE POUR LES PETITS

Le Conservatoire propose une entrée en musique progressive avec le **jardin musical** (un rendez-vous mensuel pour les 3-4 ans en présence des parents), l'**éveil musical** (année de découverte pour les 5-6 ans), et le **parcours de découverte instrumentale** (une année charnière d'éveil associée à la découverte de 5 instruments différents)...

PLUS D'UNE TRENTAINE D'INSTRUMENTS

Du piano au clavecin, de la guitare électrique à la trompette en passant par la cornemuse, l'accordéon ou le violon, une équipe qualifiée de 35 enseignants propose à plus de 700 amateurs un panel très large d'instruments en musique ancienne, traditionnelle, classique et actuelle sans oublier la **Musique Assistée par Ordinateur**, l'outil informatique au service de la création musicale (sans niveau informatique requis)...

LE "JOUER ENSEMBLE" AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE

La pratique active en orchestre, ensemble, chorale est motivante et donne sens à l'apprentissage. Tous ces ensembles animent le Bocage de nombreux concerts, bals, rencontres musicales...

Les possibilités sont **nombreuses et attractives** : Les Trompe-Oreilles, Les Dames de Chœur, Boc'heart Gospel Singers, L'Orchestre d'harmonie A Tout Vent, L'Orchestre à cordes Nord Deux-Sèvres, Timbalada la batucada, Les Adounaès atelier trad ados-adultes, Ensemble musiques actuelles, Ensemble musique ancienne, Sax en scène, Mistikrack l'atelier musique de rue ...

Il existe aussi des passerelles avec les pratiques en amateurs du territoire. Le Conservatoire forme des musiciens et chanteurs qui rejoignent les rangs des harmonies, bandas, chorales, grâce à son enseignement et à des ateliers spécifiques comme l'atelier choral débutant.



HANDI-MUSIQUE

Soucieux de s'ouvrir à tous les publics, le Conservatoire accueille également les **personnes en situation de handicap**, en ateliers collectifs, en fonction des âges et des situations, pour de la création sonore à partir d'un langage codé et/ou imaginaire.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Maison des Arts - 1, bd Nérison - Bressuire
05 49 65 34 63 - conservatoire@agglo2b.fr
Site internet : www.conservatoire.agglo2b.fr
www.facebook.com/cmagglo2b.fr





Bocapole, pour tous les goûts et tous les âges !

" Le développement de Bocapole continue sous la houlette de son nouveau directeur, Pierre-Emmanuel Dessèvres. Les concerts, les foires et événements économiques, la vie associative ont plus que jamais leur place dans cet espace emblématique du Nord Deux-Sèvres. "



Marie Jarry
Vice-Présidente
Politiques culturelles

CLAUDETTE FUSEAU

FÊTE SES 20 ANS



VENDREDI 22 SEPTEMBRE 20H45

LES ST PATICS

STATION BEL-AIR



DIMANCHE 15 OCTOBRE 14H30

DIDIER BARBELIVIEN



VENDREDI 27 OCTOBRE 20H30

AMIR



MARDI 2 DÉCEMBRE 20H30

PAULO



VENDREDI 15 DÉCEMBRE 20H30

JAMEL COMEDY CLUB



SAMEDI 16 DÉCEMBRE 20H30

COMTE DE BOUDERBALA

2018



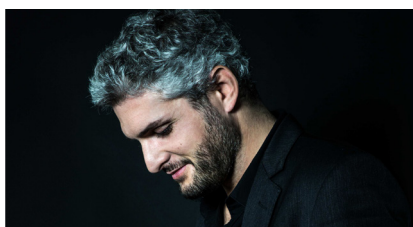
JEUDI 18 JANVIER 20H30

JARRY ATYPIQUE



MERCREDI 21 FÉVRIER 20H

PIERRE-EMMANUEL BARRE



SAMEDI 18 MARS 20H30

ANNE ROUMANOFF



SAMEDI 9 JUIN 20H30



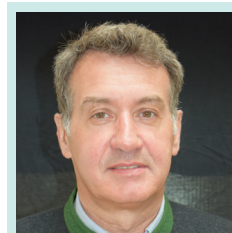
INFOS & RÉSERVATIONS

05 49 81 78 58

WWW.BOCAPOLE.FR



A la découverte de Pescalis Un écrin de verdure à savourer en famille ou entre amis...



Philippe Robin
Vice-Président
Tourisme

Pescalis, c'est bien sûr... un centre nature et pêche

La pratique de la **pêche sportive et familiale**
Un **aquarium d'eau douce** à voir et à revoir



s'émerveiller



Un endroit pour vous restaurer et passer plusieurs jours

Un **restaurant** "Les Délices de Pescalis"
Des **hébergements** en location pour une nuit
ou une semaine : chalets et maisons du lac
Un **marché fermier** tous les dimanches



se détendre



21

Un lieu pour découvrir et se divertir en famille ou entre amis

Un **sentier familial** autour des étangs
Des balades en **calèche** ou à **vélo** (location possible)
Une **aire de jeux** et un **mini golf**



profiter



Et bientôt...

Une **base de loisirs**
Un **télé nautique** pour les plus audacieux



s'éclater



PESCALIS

Route de Niort à Moncoutant
05 49 72 00 01 - www.pescalis.com



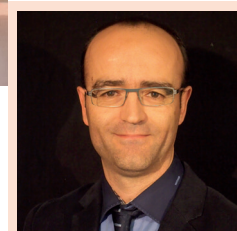


Sports - Loisirs



Aquadel Cerizay Nouvelle salle de remise en forme !

" L'espace remise en forme d'Aquadel Cerizay a bénéficié d'une cure de jouvence et propose ainsi de nouveaux équipements pour entretenir sa forme. Un véritable atout pour Aquadel qui est le seul centre aquatique du territoire à proposer ce type de prestations. "



Johnny Brosseau
Vice-Président Politique sportive, centres aquatiques

Après 10 mois de travaux, le centre aquatique Aquadel Cerizay vous accueille dans sa **salle de musculation-cardio relookée** ainsi que dans deux nouveaux espaces :

- la salle de **coaching individuel**,
- la salle de **cours collectifs** qui se sont enrichis avec de nouvelles activités pour débutants ou confirmés... Il vous suffit de choisir celle qui correspond le mieux à vos attentes et vos objectifs. N'hésitez pas à demander conseil auprès des éducateurs sportifs.

L'espace sauna-hammam est de nouveau ouvert au public. N'attendez plus, venez-vous relaxer à Aquadel Cerizay !

Profitez des piscines pour vous détendre, vous amuser et apprendre à nager !

Les piscines d'Argentonnay et Mauléon ouvriront, pour la saison estivale, du 21 juin au 3 septembre 2017.

Les centres aquatiques Cœur d'O à Bressuire, Aquadel Cerizay et la piscine à Moncoutant passeront en horaires d'été dès la fin de l'année scolaire, à compter du 10 juillet.

Des sessions d'apprentissage de la natation seront dispensées dans chaque centre aquatique. Renseignez-vous dès à présent à l'accueil de votre centre aquatique aux horaires d'ouverture.



Tous les infos sur www.agglo2b.fr
rubrique Sports et loisirs



CROSS TRAINING (45 min)

Force athlétique, d'altérophilie, d'endurance

Lundi	10h et 18h30
Jeudi	18h15

RPM (45 min)

Cours en musique sur vélo

Lundi	19h45
Mardi	18h15
Mercredi	10h et 19h45

STRETCHING / RELAXATION (30 min)

Étirements et relaxation

Lundi	11h
-------	-----

FESSIERS ABDOS CUISSES (30 min)

Travail des muscles fessiers, abdominaux et des cuisses

Lundi	15h15
Mercredi	17h
Jeudi	10h

JUMPING ROPE (15 min)

Travail intense sur une durée très courte avec une corde à sauter

Mardi	11h15
Mercredi	17h45
Samedi	10h30

SMALL BODY PUMP (45 mn)

Programme de musculation complet

Lundi	17h
Mardi	10h

FLASHAB (15 min)

Travail de la sangle abdominale

Mardi	17h30
Mercredi	11h15
Jeudi	17h30

BURN CALORIES (15 min)

Déroulement physique et moral

Lundi	18h
Jeudi	11h15
Samedi	11h

BODY PUMP (1 h)

Programme de musculation complet

Mardi	19h30
Jeudi	19h30
Samedi	11h30



Plongez au cœur du Parc de loisirs du Val de Scie

NOUVEAU
OUVERTURE 1^{ER} JUILLET

"Après 9 mois de travaux que vous avez pu suivre en images et en vidéo sur notre site internet, le parc de loisirs du Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers s'apprête à accueillir ses premiers visiteurs. Début juillet, découvrez cet espace de baignade naturelle, dont l'eau est intégralement épurée par filtration et régénération biologique, sans chlore ni produits chimiques. Prenez votre temps, respirez et vivez un moment de détente entre amis ou en famille au Parc de loisirs du Val de Scie !"

Plusieurs activités se déclinent au sein du parc de loisirs du Val de Scie :

Un espace de baignade biologique

- profitez de **1 850m² d'eau naturellement chauffée** par les rayons du soleil. Trois bassins de baignade de profondeur variable adaptés aux différents publics sont à votre disposition en toute sécurité sous la surveillance de maîtres-nageurs diplômés.
- prélasser-vous sur les **plages enherbées**,
- amusez-vous sur l'**aire de jeux aqualudiques**,
- glissez sur le **grand toboggan en spirale**,
- sautez d'un des **deux plongeoirs**,
- rendez-vous sur le terrain de **beach volley** pour quelques parties sur le sable.

Espace baignade avec accès payant.

Un parc alliant loisirs et détente

- lancez-vous sur les **tyroliennes** ou le **parcours équilibre** en libre accès,
- amusez-vous avec les plus petits sur les **aires de jeux** réparties sur le parc et adaptées aux différents âges,
- à pied ou à vélo, sillonnez les **2.5 km de sentiers** du parc,
- profitez d'une pause déjeuner en pleine nature sur les **espaces de pique-nique** aménagés,
- installez-vous à l'entrée du parc pour une **partie de pétanque** sur un terrain stabilisé.

La baignade biologique, c'est quoi ?

L'Agglomération a fait appel aux architectes-paysagistes de l'agence Green Concept, concepteurs de plusieurs baignades biologiques dont celle du Grand Chambord, pour concevoir et imaginer la baignade de Val de Scie.

Au-delà du confort procuré par une eau non chlorée, la baignade biologique présente des qualités environnementales. Non seulement elle ne rejette aucun produit chimique dans la nature ou dans le réseau, mais elle constitue en plus un milieu vivant et végétalisé qui s'intègre parfaitement à l'environnement de la Vallée de la Scie.

Le processus de filtration de l'espace baignade reproduit en circuit fermé le cycle naturel d'un milieu vivant. Grâce au biofiltre composé de différentes couches de minéraux et de plantes dépolluantes, l'eau de baignade est naturellement filtrée.

OUVERTURE PRÉVISIONNELLE : 1^{er} juillet 2017

🕒 HORAIRES

Du 1^{er} juillet au 3 septembre : tous les jours de 11h à 20h.
Du 4 au 15 septembre : les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 15h à 19h.

€ TARIFS

- 3 ans : gratuit • **Enfant (3-17 ans)** : 2€ • **Adulte** : 4€
Réduit (demandeurs d'emploi, étudiant,...) : 3€

📍 LOCALISATION

Nueil-Les-Aubiers : entrée du parc de loisirs située entre le supermarché et la salle Belle arrivée

Toutes les infos sur www.valdescie.agglo2b.fr

Val de Scie

Parc de loisirs

OUVERTURE
1^{ER} JUILLET

NUEIL-LES-AUBIERS
DEUX-SÈVRES



1 850 M²
DE BAINNADE



ITINÉRAIRES
DE PROMENADE



JEUX &
PARCOURS D'ÉQUILIBRE



AIRES DE
PIQUE-NIQUE

www.valdescie.agglo2b.fr

agglo
BOCAGE BRESSUIRAIS

SOUTIENS FINANCIERS

